

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le GN lance la bourse d'études Namminiqurniq afin de soutenir la population active en vue du transfert des responsabilités

Iqaluit (Nunavut), le 31 mars 2025 — Le gouvernement du Nunavut (GN) met en place la bourse d'études Namminiqsurniq afin d'aider les étudiant(e)s à acquérir les compétences nécessaires pour occuper les postes qui seront transférés au Nunavut dans le cadre de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut.

Le programme de bourse Namminiqurniq sera accessible à 10 étudiant(e)s tous les ans et offrira des bourses d'une valeur de 10 000 dollars. Les demandes de bourses seront ouvertes du 1er avril au 30 juin 2025.

Cette bourse est destinée aux étudiant(e)s du Nunavut qui étudient les sciences de l'environnement, les sciences de la Terre, les systèmes d'information géographique, l'évaluation environnementale, l'économie des ressources, la politique environnementale, les géosciences ou encore les sciences politiques. D'autres domaines d'études en rapport avec les fonctions liées au transfert des responsabilités peuvent être envisagés.

« Cette bourse aidera les Nunavummiuts, en particulier les jeunes étudiant(e)s, à acquérir la formation nécessaire pour occuper les emplois qui façonneront l'avenir de notre territoire », a déclaré le premier ministre P.J. Akeegok. « Avec la passation des pouvoirs d'Ottawa au Nunavut prévue par l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut, nous aurons besoin que les Nunavummiuts disposent de l'expertise nécessaire pour gérer efficacement nos terres et nos ressources. J'encourage toute la population étudiante du Nunavut à envisager de poursuivre des études dans des domaines tels que les sciences de l'environnement, l'économie des ressources et les sciences politiques. Le Nunavut a besoin de vous dans ces domaines essentiels pour prospérer en tant que territoire ».

Pour pouvoir bénéficier de la bourse Namminiqsurniq, les candidat(e)s doivent répondre aux critères suivants :

- Être inscrit(e) à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.
- Être inscrit(e) à l'un des programmes approuvés énumérés ci-dessus.
- Être résident(e) du Nunavut ou répondre aux critères d'admissibilité de l'Accord du Nunavut.

La priorité sera accordée aux personnes inuites du Nunavut.

Les bourses seront versées avant le début du semestre d'automne 2025.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir un formulaire de demande, veuillez contacter le Secrétariat à la déconcentration à l'adresse dkenneally2@gov.nu.ca ou consulter le site www.gov.nu.ca/fr/transfert-des-responsabilites.

Le GN, le gouvernement du Canada et Nunavut Tunngavik Inc. ont signé l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut le 18 janvier 2024, transférant ainsi le pouvoir décisionnel d'Ottawa au Nunavut. Le GN s'est engagé à former une main-d'œuvre hautement qualifiée, basée au Nunavut, pour assurer la gestion de ces responsabilités.

###

Contact avec les médias :

Sima Sahar Zerehi
Cheffe des opérations stratégiques
Bureau du premier ministre P. J. Akeeagok
Tél. : 867 975-5059
C : (867) 222-5344
szerehi6@gov.nu.ca

ᐱᓐᓇᓕᓕᓐᓇᓐ ᐅᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ, ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ, ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ ᐱᓐᓇᓐᓇᓐᓇᓐ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghatittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca/fr.